

Communiqué | Signature de l'accord France Télévisions en faveur du cinéma

17 MAI 2024

France Télévisions, le BLIC, le BLOC et L'ARP ont signé ce 17 mai à Cannes, en présence de la Ministre de la Culture, un accord portant sur les années 2024-2028, sur l'engagement financier et l'exposition du cinéma dans les offres de France Télévisions, au service d'une ambition partagée pour le cinéma.

Cet accord, qui succède à celui signé en 2020 avec le BLOC et L'ARP, traduit une volonté partagée par les signataires de renforcer le financement de la création et de la diffusion cinématographique par le groupe audiovisuel public et d'assurer une meilleure exposition des œuvres sur les offres linéaires et non linéaires de France Télévisions, tout en préservant la valeur du « rendez-vous cinéma » et en permettant au groupe de poursuivre sa transition numérique pour accompagner l'évolution des usages des téléspectateurs.

Ainsi, par le biais de cet accord, France Télévisions s'engage notamment à :

- Investir au moins 80 M€ par an dans les œuvres cinématographiques européennes ou françaises, dont au moins 65 M€ en préfinancement dans au moins 60 films, et dont au moins 75% dédiés à la production indépendante ;
- Poursuivre sa politique de soutien au cinéma dans toute sa diversité, avec une attention particulière aux premiers et seconds films, ainsi qu'aux différents genres de cinéma ; à cet égard, France Télévisions s'engage à financer au moins 25 films d'animation sur la durée de l'accord ;
- Poursuivre son objectif de bonne exposition du cinéma sur ses antennes linéaires qui se concrétisera notamment par une éditorialisation importante du cinéma à travers des rendez-vous identifiés et des émissions consacrées au cinéma : promotion des films préfinancés sur ses antennes, dans les émissions d'accueil et les journaux télévisés, nationaux comme régionaux et locaux, mise en valeur du cinéma via des émissions de bandes-annonces, et programmation dédiée autour d'événements exceptionnels.

Concernant l'accompagnement des nouveaux usages en non linéaire et en contrepartie des engagements énoncés ci-dessus, France Télévisions pourra bénéficier de 30 jours de télévision de rattrapage (TVR) pour le cinéma de fiction ou de documentaire européen et EOF, et de 30 jours de TVR et 7 jours de preview pour le cinéma d'animation européen et EOF (au lieu de 7 jours dans le précédent accord).

En signant cet accord, France Télévisions renforce sa première place de financeur du cinéma français et européen en clair et confirme son profond attachement au cinéma.

France Télévisions, le BLIC, le BLOC et L'ARP se réjouissent de cet accord au service d'une meilleure exposition du cinéma dans toute sa diversité, adaptée aux nouveaux usages, pour tous les publics.

CONTACTS PRESSE

L'ARP - Claire Vorger - clairevorger@gmail.com - 06 20 10 40 56

LE BLIC - Hélène Herschel - helene.herschel@fnef.fr - 07 76 97 38 22

LE BLOC :

Rosalie Brun - rbrun@la-srf.fr - 06 80 53 45 84

Marion Golléty - mgollety@lespi.org - 06 14 74 58 82

FRANCE TÉLÉVISIONS - Véronique Borel - veronique.borel@francetv.fr - 01 56 22 67 09